



Strasbourg, mardi 23 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03134**Modifiant l'avis n° FR/2023/01974**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**Canal de la Sarre****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (1.9 m)****- à partir du 03/04/2023 à 07:00**o **Canal des Houillères de la Sarre**

entre les pk 5.582 (aval de l'écluse n° 1 de Kerprich) et pk 20.332 (amont de l'écluse n° 14 de Mittersheim)

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que pour des raisons d'optimisation de la gestion de la ressource en eau, il est procédé à un abaissement des niveaux de certains biefs du canal de la Marne au Rhin et du canal de la Sarre. En fonction de l'évolution de la situation, de nouveaux avis à la batellerie seront émis.

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX

Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de Service

Signé

Vincent STEIMER